



SMA - N° 26-008

Mesdames, Messieurs les membres du Comité syndical

Objet : Réunion du Comité Syndical

A Mâcon, le 15 janvier 2026

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous convier au prochain Comité Syndical du SYDESL qui se tiendra le :

**Jeudi 22 janvier 2026 à 10 h 00
Au SYDESL – Cité de l'Entreprise – 200, bld de la Résistance
71000 MACON**

Au cours de cette réunion, vous délibérerez selon l'ordre du jour joint à la présente.

En cas d'indisponibilité, vous devez vous faire représenter par votre suppléant(e), à qui vous voudrez bien transmettre le dossier.

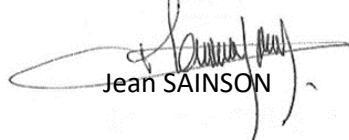
En dernier recours, et en cas d'indisponibilité de ce dernier, vous pouvez donner pouvoir à un.e délégué.e SYDESL d'une autre collectivité dont vous vous assurerez de la présence.

Selon l'article L5211-11-1, la visioconférence est devenue pérenne sauf deux fois par an, où la réunion ne peut avoir lieu qu'en présentiel. Aussi, afin d'honorer la réglementation, il a été convenu d'organiser cette instance physiquement et de ne pas proposer la visioconférence.

Le Comité Syndical sera suivi de la remise de médaille ainsi que la cérémonie des voeux. Un buffet déjeunatoire sera servi à l'issue de cet évènement.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président,



Jean SAINSON

COMITE SYNDICAL

Du 22 janvier 2026 au SYDESL

Ordre du Jour

I - Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du SYDESL du 11 décembre 2025.

II – Synthèse des décisions du Président

III– Rapports

1. Rapport d’Orientations Budgétaires
2. Taxe Intérieure sur les Consommations Finales d’Electricité (TICFE) – Reversement aux communes urbaines pour les exercices 2025-2026

IV – Informations

1. Compte-rendu des Commissions spécialisées

V– Questions diverses